

Département  
Haute-Loire

Arrondissement  
Le Puy-en-Velay

Commune  
MOUDEYRES

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
03 AVRIL 2023 A 20H30**

Effectif légal du conseil municipal : 10

Nombre de conseillers présents : 6

Date de convocation : 29.03.2023

Secrétaire de séance : GRAIL Jérôme

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 06 mars 2023
2. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget Principal
3. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget Chaumière des Saveurs
4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023
5. Application de la fongibilité des crédits suite à la mise en place de la norme comptable M57
6. Vote du budget primitif 2023 – Budget Principal
7. Vote du budget primitif 2023 – Budget Chaumière des Saveurs
8. Demande de retrait de Loire Forez Agglomération du SGEV

**QUESTIONS DIVERSES**

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	CELLE Éric		GIROUD Florence
	CHANAL Fabrice		GRAIL Jérôme
	GENTES Laurent		PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s) : DESCAMPS Véronique donne pouvoir à GENTES Laurent

Absent(s) : DALENS Gérard, ROUSSET Cédric, ROUX Élodie

**1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 06 mars 2023**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 06 mars 2023.

## 2. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget Principal

Après avoir examiné les comptes administratifs respectifs statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du budget principal, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

### BUDGET COMMUNAL

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE L'EXERCICE	41 502.71
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	39 304.61
RESULTAT A AFFECTER	<b>80 807.32</b>
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
SOLDE D'EXECUTION CUMULE D'INVESTISSEMENT	-7 272.93
SOLDE DES RESTES A REALISER	6 700.00
<b>AFFECTATION</b>	<b>80 807.32</b>
AFFECTATION EN RESERVES R 1068 EN INVESTISSEMENT	<b>41 000.00</b>
REPORT EN FONCTIONNEMENT R 002	39 807.32

## 3. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget Chaumière des Saveurs

Après avoir examiné les comptes administratifs respectifs statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du budget annexe Chaumière des saveurs, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

### BUDGET ANNEXE LA CHAUMIERE DES SAVEURS

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
RESULTAT DE L'EXERCICE	0.42
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	-0.61
RESULTAT A AFFECTER	<b>-0.19</b>
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
SOLDE D'EXECUTION CUMULE D'INVESTISSEMENT (D 001)	-8 772.46
SOLDE DES RESTES A REALISER	0.00
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>8 772.46</b>
<b>AFFECTATION</b>	<b>0.00</b>
AFFECTATION EN RESERVES R 1068 EN INVESTISSEMENT	<b>0.00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	<b>-0.19</b>

#### 4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Monsieur le Maire rappelle que les bases des taxes locales augmentent de plus de 7% sur 2023.

Dans ce contexte, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir à l'identique de 2022 le taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2023 :

- 26,17 % : Taxe foncière sur les propriétés bâties
- 33,47 % : Taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 10,43 % : Taxe d'habitation

#### 5. Application de la fongibilité des crédits en M57

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales des règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2023, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

#### 6. Vote du budget primitif 2023 – Budget Principal

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2023 Communal qui s'élève en dépenses et en recettes à :

##### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges Générales	75 450,00	70	Produits services	2 442,00
012	Charges de personnel	22 900,00	73	Impôts et Taxes	36 800,00
65	Autres charges de gestion courante Dont versement pour budget Chaumière	84 729,58 43 658	731	Fiscalité locale	36 442,00
66	Charges financières	3 901,27	74	Dotations participation	86 902,00
014	Atténuation de produits (FNGIR)	9 700,00	75	Autres produits de gestion courante	20 000,00
022	Dépenses imprévues	0	77	Produits exceptionnels	0
023	Transfert section d'investissement	18 844,50	002	Résultat de fonctionnement reporté	39 807,32
68/042	Transfert entre sections	6 867,97	78/042	Transfert entre sections	0
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>222 393,32</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>222 393,32</b>

##### INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit d'investissement	7 272,93	001	Excédent d'investissement	
16	Emprunt capital	10 389,10	1068	Affectation résultat	41 000,00
21	Immobilisation corporelles	105 113,48	021	Transfert de la section de fonctionnement	18 844,50
204	Subventions d'équipement versées	8 200,00	10222/10	FCTVA	6 000,00
020	Dépenses imprévues	0	13	Subventions d'investissements	56 263,04
			16	Emprunt capital et dettes assimilées	2 000,00
28/040	Transfert entre sections	0	28/040	Transfert entre sections	6 867,97
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>130 975,51</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>130 975,51</b>

## 7. Vote du budget primitif 2023 – Budget Chaumière des Saveurs

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2023 Chaumière des Saveurs qui s'élève en dépenses et en recettes à :

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges générales	4 300,00	74	Dotations participation	0
65	Autres charges de gestion courante	10,00			
66	Charges financières Intérêts	4 378,28	75	Autres produits	0
67	Charges exceptionnelles	0,00			
022	Dépenses imprévues	0,00	042/777	Transfert de charges	13 439,00
023	Transfert à la section d'investissement	13 964,53	774	Subv du Budget Commune	43 658
68/042	Transfert entre sections	34 444,00	002	Excédent reporté	
002	Déficit reporté	0,19			
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>57 097,00</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>57 097,00</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit d'investissement	8 772,46	001	Excédent d'investissement	
16	Emprunt capital	23 197,07	13	Subventions (1341)	
21	Immobilisation corporelles	5 000,00	1068	Affectation résultat	
			021	Transfert section de fonctionnement	13 964,53
			16	Emprunt capital et dettes assimilées	2 000,00
040	Transfert entre sections	13 439,00			
			28/040	Transfert entre sections	34 444,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>50 408,53</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>50 408,53</b>

## 8. Demande de retrait de Loire Forez Agglomération du SGEV

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement au retrait de Loire Forez Agglomération du SGEV.

### Questions diverses

- Transport scolaire : un courrier sera adressé aux familles de Moudeyres pour recenser les besoins en terme de transport scolaire pour le primaire et pour le collège.
- 
- Taille des arbres : il faudrait couper certaines branches d'arbres aux abords de la Ferme Perrel pour permettre aux cars de stationner sans gêner la circulation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

**Le Maire**  
**Laurent GENTES**



**Le secrétaire de séance**

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style.

